

EC/ML 18_04_2023

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Parc de Vallières 18/04/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Michel LANNES, Conseiller municipal,
Nathalie SIMON, Adjointe au Maire,
Eric CAMILLERI, Coordonnateur commissions de quartier,
Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,
Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels.

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le compte-rendu, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Les sujets évoqués lors de cette réunion

- Finances de la commune.
- Les actions réalisées sur le quartier.
- Les restaurants de plages (DSP).
- Les actions à mener en fonction des demandes des habitants.

Finances de la commune :

Les finances sont rassurantes, malgré une charge supplémentaire de 800 000€ sur une année glissante, dûe aux effets de la crise (salaires plus fluides, hausse des coûts).

L'endettement de la ville s'élève au 31/12/2022 à 2596000€, soit 476€ par habitant, seuil très en dessous des moyennes nationales pour des villes de même structure .

La capacité de désendettement est de 1.10 ans.

Plus concrètement , la commune de Saint-Georges de Didonne pourrait rembourser la totalité de sa dette en 13 mois , en supposant qu'elle y emploie tout son autofinancement brut.

Actions réalisées :

- Réfection des massifs au carrefour des Américains/grande plage/ boulevard de Lattre de Tassigny, avec installation d'une authentique bouée de chenal (verte, donc tribord). Cette bouée est mise à disposition gracieusement par le service des phares et balises du Verdon.
 - 2 boîtes à livres sont installées, une au Vival et l'autre au pont du Riveau (tennis de l'Orangerie)
 - Réfection voirie et trottoirs : Ondines, grande plage.
 - Allée des peupliers et Allée du Repos : purges et reprise des bordures, des caniveaux et des trottoirs.
 - Avenue des Acacias : purges et reprise de la voirie.
 - Plus globalement , nous avons procédé aux purges (effacements et bosses dûes aux racines de pins dans tout quartier).
-

- Nettoyage des rues et trottoirs fréquent et efficace.
- Marquage au sol de la piste cyclable des carrefours soleil couchant , boulevard de la corniche avec de Lattre de Tassigny, en attendant les travaux.

Actions restant à réaliser :

- Stop à réinstaller à l'intersection de l'avenue des Cormorans et des Frégates.
- Revêtement Avenue des Frégates, prévu semaine 17/18, 4 jours de travail et 28000€, une partie sera réalisée en 2024.
- Purge rue des libellules(en cours), rue des écureuils (en cours)

Les projets à long terme :

Enfouissement des réseaux (électricité, téléphone).

Comme Monsieur le Maire l'avait promis au Président des parcs de Royan et Vallières, la commune lance l'étude d'enfouissement des réseaux.

Le choix des rues se fera de concert entre les études municipales et celle de l'association, et cela sur des critères objectifs.

Pour information, 100 m d'enfouissement coûtent 20 000€ HT , plus les nouveaux lampadaires à installer.

Questions des Administrés :

Entrée de la plage numéro 8:

Nous demandons de réinstaller une poubelle.

Pour l'instant, non prévu, il y a déjà une poubelle à la sortie numéro 9 distante de 49m.

Entrée de la plage numéro 9:

Nettoyage de ce passage avant la saison.

Avenues de l'Océan et de Cordouan :

Vitesse excessive des voitures, serait il possible de mettre des stops et des panneaux indiquant une zone 30 km/h.

Une réflexion est en cours avec la Police Municipale.

Avenue de Cordouan :

L'enrobé ne tient pas pourquoi?

Ancien bi couche détérioré, se sera réparé après la saison par émulsion et gravillons.

Projet de la Corniche :

Le projet est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes du terrain (cavités souterraines ou masses volumiques). Des masses volumiques ont été identifiées par un marquage au sol sur le terrain et des études sont en cours pour connaître la dangerosité potentielle des vides.

Le CEREMA (Géologues et Spéléologues) a remis son rapport, transmis au syndicat de la voirie qui doit adapter le projet.

ADS :

La démarche d'Aménagement Durable des Stations et territoires touristiques du littoral aquitain (ADS) est une démarche ayant pour but d'assurer la transition durable, solidaire et équilibrée du littoral régional. La commune de Saint-Georges de Didonne a vu sa candidature validée en mai 2022. Depuis, des bureaux d'études travaillent, en concertation avec la mairie, les partenaires (services de l'État, Office de tourisme, conservatoire du littoral) et les acteurs de la commune (associations, commerçants, hôtelleries...) à repenser Saint-Georges de Didonne. L'objectif de la démarche est

d'échelonner des travaux sur les 30 prochaines années pour améliorer le cadre de vie de notre commune.

La première phase qui avait pour but de sélectionner les différents sites à travailler s'est terminée en mars 2023. Ainsi, plusieurs sites ont été identifiés, comme l'interface entre le centre-ville et le front de mer, ou encore le boulevard de la côte de beauté entre le RCB et la descente des Oliviers. Aujourd'hui, la seconde phase est bien engagée, et plusieurs scénarios d'aménagements ont été produits afin de délibérer sur leur bien-fondé.

DSP Plages :

Nos plages sont sous l'autorité du Domaine Maritime qui en délègue l'entretien et la gestion à la commune.

Par la loi littoral de 2006, les restaurants de plage de toute la France doivent être des structures démontables et démontées quelques mois par an, l'hiver.

Ainsi, nos 3 restaurants de plage ont reçu ordre de cesser leurs activités au 15 novembre 2022 (après une prolongation de 5 ans) et charge à la commune de lancer des appels d'offres pour une reprise de ces 3 concessions.

La concession de la Cazuela a été attribuée aux anciens gérants de la Cazuela, celle de la Réserve a été attribuée aux anciens gérants de la Réserve et celle de l'Acapulco a été attribuée à la pêche aux Moules (restaurateurs de l'île d'Oléron).

Pour l'été 2023, ces 3 gérants doivent commander leurs structures, recruter et installer, sachant que le retrait des bâtiments existants est planifié pour l'ex Cazuela et l'ex Réserve mais en attente d'une décision de justice pour l'ex Acapulco.

CF CR du CM du 04/05/2023 sur le site de la ville

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr.
Bien cordialement.

Le Président de la Commission
du quartier du Parc de Vallières

Mr Michel LANNES

